

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2009 ET LE BUDGET 2010

LES COMPTES de l'exercice 2009 de l'AX ont été supervisés par le cabinet d'expertise comptable « Fiduciaire Prony » dirigé par Alain MARTIN (67). Ils ont été certifiés par Étienne JACQUEMIN (69), associé de Deloitte, commissaire aux comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Ils sont présentés selon les normes du plan comptable des associations applicable à toutes les associations ou fondations soumises à des obligations légales ou réglementaires d'établissements de comptes annuels (arrêté du 8 avril 1999, publié au *Journal officiel* du 4 mai 1999). Le compte de résultat est présenté en annexe 1 et le bilan en annexe 2. Le budget 2010 tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du 17 décembre 2009 figure en annexe 3.

1. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'exécution du budget 2009 approuvé par l'Assemblée générale du 15 juin 2009 fait l'objet de l'**annexe 1** qui donne le compte de résultat de l'exercice établi selon les normes du plan comptable des associations.

PRODUITS D'EXPLOITATION

La production vendue (abonnements à *La Jaune et la Rouge*, recettes publicitaires, recettes du Bal de l'X) est en léger repli par rapport à l'exercice 2008 (1 205 k€ contre 1 252 k€). Les recettes publicitaires se maintiennent au niveau des années précédentes, tandis que les abonnements à *La Jaune et la Rouge* sont en légère hausse (près de 5%) du fait de l'augmentation du tarif (40€ au lieu de 35€ en 2008). Par ailleurs, les contraintes de sécurité imposées par l'Opéra limitant le nombre de participants au Bal de l'X à 2 200 personnes, les recettes n'ont atteint que 90% de l'objectif, en baisse de 20 000€ (5%) par rapport au Bal précédent.

Malgré plusieurs relances les cotisations accusent une baisse de près de 10% (704 k€ contre 774 k€ en 2008).

Les autres produits sont en baisse sensible en particulier les ventes d'annuaires aux particuliers ou entreprises. La publicité Internet déjà faible en 2008 n'a rien rapporté en 2009.

Les contributions bénévoles sont encore en recul (93 k€ contre 98 k€), la plupart des donateurs étant des membres P de l'Association des promotions antérieures à 1959.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le montant de 131 494€ en produit correspond à la reprise de la provision faite pour une créance irrécouvrable de la Société Ofersop déclarée en liquidation judiciaire en 2005. Il lui correspond le même montant en charge exceptionnelle sur opération de gestion.

PRODUITS FINANCIERS

Les intérêts et produits assimilés sont en baisse de près de 20% par rapport à l'an passé (48 k€ contre 58 k€). Les plus-values réalisées sont largement inférieures à celles constatées en 2008 (81 k€ contre 180 k€). Il faut toutefois remarquer que l'exercice 2008 avait été exceptionnel à cet égard en raison de la réalisation d'un volume important d'obligations arrivées à terme.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en hausse d'environ 1%, passant de 2 451 k€ en 2008 à 2 486 k€ en 2009.

La masse salariale est inférieure à celle de l'exercice 2008 (713 k€ contre 743 k€) du fait du départ non remplacé d'une salariée et d'un plus grand nombre de jours de formation.

La dotation aux provisions de 244 463€ est en augmentation de plus de 30% par rapport à 2008. Elle correspond aux prêts de la Caisse de Secours qui présentent un risque sur leur capacité de remboursement. Le nombre de camarades ou de familles de camarades secourus est en effet en nette augmentation.

Les autres charges concernent la communication et les subventions diverses (élèves, groupes X, Sabix, bourses,

Fondation). Elles sont en hausse de 16% par rapport à l'année précédente.

CHARGES FINANCIÈRES

Les frais financiers marquent une augmentation par rapport à l'exercice précédent mais reviennent aux valeurs des années précédentes tandis que les pertes sur vente de valeurs mobilières sont en très nette augmentation tout en restant du même ordre de grandeur que les plus-values réalisées (cf. *supra*). Le redressement de la Bourse en 2009 a permis de diminuer les provisions pour les moins-values latentes sur les valeurs mobilières qui passent de 680 k€ à 268 k€.

CHARGES EXCEPTIONNELLES ET IMPÔTS

Les autres postes de charges (charges exceptionnelles et impôts) n'appellent pas d'observation particulière.

RÉSULTAT

La diminution importante des provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières fait que le résultat de l'exercice 2009 est bénéficiaire (245 k€). Il y a toutefois lieu d'observer que le résultat d'exploitation est déficitaire de 184 k€. La baisse des cotisations, l'augmentation des provisions pour les prêts de la Caisse de Secours et le déficit du Bal de l'X 2009 expliquent ce résultat. En 2010 des mesures ont été prises pour améliorer cette situation : augmentation de la cotisation, relances mieux organisées, augmentation des tarifs du Bal de l'X, actions de promotion de *La Jaune et la Rouge* et de l'annuaire.

2. ANALYSE DU BILAN

Le bilan fait l'objet de l'**annexe 2**, avec rappel du bilan de l'exercice précédent avant affectation du résultat. Il est présenté selon les normes du plan comptable des associations.

Les valeurs mobilières (titres) figurent à l'actif évaluées à leurs valeurs d'origine. Les moins-values latentes, dont

AFFECTATION DES VALEURS MOBILIÈRES	VALEUR D'ORIGINE	VALEUR BOURSIÈRE	MOINS-VALEURS LATENTES	PLUS-VALEURS LATENTES
Total affecté à la dotation	2 750 829 €	3 273 062 €	3 €	522 236 €
Total affecté hors dotation	4 104 196 €	4 026 973 €	267 704 €	190 481 €

le total se monte à 267 707 k€, sont prises en compte en provision.

Les moins-values et les plus-values latentes globales au 31 décembre 2009 sont portées sur le tableau ci-dessus qui reprend la répartition entre dotation et hors dotation.

Nota : il convient d'ajouter à ces valeurs mobilières les valeurs mobilières de placement de l'actif circulant pour un montant de 2073030€. Il s'agit en particulier du placement de la trésorerie engendrée par les primes d'assurance décès AX/CNP (environ 730 k€) récoltées en fin d'exercice pour être reversées globalement à la CNP au mois d'avril de l'exercice suivant et des titres de legs Dargelos (1350 k€).

Les autres lignes du bilan n'appellent pas de commentaire particulier.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 244891€, au report à nouveau.

4. BUDGET 2010

Le budget de l'exercice 2010 a été arrêté par le Conseil du 17 décembre 2009. Il est repris en **annexe 3**. Les montants des charges et produits sont équivalents à ceux de 2009. Le résultat de l'exercice dépendra des réalisations de moins-values ou de plus-values sur valeurs mobilières et de l'évolution des portefeuilles de titres. Il dépendra également de la situation des prêts de la Caisse de Secours.

5. ASSURANCE DÉCÈS CNP

Le contrat souscrit entre la CNP et l'AX donne lieu à un calcul annuel de participation bénéficiaire lorsque ses résultats sont favorables. Cette participation aux bénéfices est ristournée à l'AX, qui en fait bénéficier en partie les assurés et en conserve une partie pour constituer une réserve utili-

sable au cas où les résultats d'une année seraient défavorables. Les règles de répartition n'ayant jamais été formalisées il est proposé de répartir, chaque année, le montant de la participation bénéficiaire de ce contrat, majoré de la réserve constituée au 31 décembre de l'exercice précédent, en trois tiers : pour le report à nouveau en réserve, pour les assurés sous forme de ristourne de leur prime et pour l'AX. Cela s'appliquerait pour la première fois au cours de l'exercice 2010.

6. RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'AX arrêtés au 31 décembre 2009 tels que présentés dans le Rapport du trésorier et le Rapport du commissaire aux comptes, approuve ces comptes ainsi que l'affectation de l'excédent de l'exercice pour un montant de 244891€ au report à nouveau.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2010 arrêté par le Conseil du 17 décembre 2009 et donné en annexe 3.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale exprime ses remerciements aux camarades et parents de camarades auteurs de libéralités et de dons en faveur de l'AX au cours de l'année 2009 ainsi qu'aux membres du Comité de la Caisse de Secours pour leur activité et leur dévouement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe le montant plafond de la cotisation des membres titulaires à 150€ et le montant plafond de la cotisation des membres stagiaires à 30€.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de répartir, chaque année, le montant de la participation bénéficiaire du contrat d'assurance décès, groupe géré par la CNP, majoré de la réserve constituée au 31 décembre de l'exercice précédent, en trois tiers : pour le report à nouveau en réserve, pour les assurés sous forme de ristourne de leur prime et pour l'AX. Cette disposition s'appliquera pour la première fois au cours de l'exercice 2010.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend note de la décision de Monsieur Étienne JACQUEMIN de ne pas solliciter un nouveau mandat en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Elle le remercie de sa contribution au bon fonctionnement de l'Association. Elle donne mandat pour une durée de six ans :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire à Monsieur Pierre LOEPER Membre de la Compagnie de Paris Demeurant 140, boulevard Haussmann 75008 Paris

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant à Monsieur Michel GAUTHIER Membre de la Compagnie de Paris Demeurant 7, rue Ybry 92200 Neuilly-sur-Seine

leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. ■

Étienne Jacquemin, expert-comptable,
commissaire aux comptes
Associé Deloitte & Associés

Association des anciens élèves et diplômés
de l'École polytechnique
Association loi 1901
5, rue Descartes, 75005 Paris

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2009

MESDAMES, MESSIEURS,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation finan-

cière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15-04-2010,
le commissaire aux comptes
Étienne JACQUEMIN,
Associé Deloitte & Associés

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES Exercice clos le 31 décembre 2009

MESDAMES, MESSIEURS,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 15-04-2010,
le commissaire aux comptes, Étienne JACQUEMIN,
Associé Deloitte & Associés

Parrainage de lycéens

L'Association Actenses, créée en 2006, se propose d'élargir le rôle des jeunes dans la société. Avec le soutien du Haut-Commissariat aux solidarités actives, elle met en place un système de parrainage de lycéens par des parrains issus du monde du travail. Elle recherche des camarades intéressés pour la prochaine rentrée scolaire. L'Association accueille les parrains et les forme. Elle organise, en collaboration avec le lycée, les rencontres au nombre de quatre demi-journées dans l'année scolaire.

Contact :

Guillaume Leterrier : 06 98 70 32 33
guillaume.leterrier@actenses.org

Enseignement pour adultes

L'Association Philotechnique, créée en 1848 et reconnue d'utilité publique en 1879, a pour mission l'enseignement général culturel, technique et artistique pour adultes. Chaque année plus de 6 000 élèves suivent ses cours, dispensés par plus de 200 professeurs bénévoles. Elle recherche des camarades intéressés par l'enseignement. L'éventail des matières enseignées est large et pourrait être encore élargi par l'apport de nouvelles disciplines enseignées par de nouveaux professeurs.

Contact :

Marie Lattuati : 01 43 54 36 20
marie-lattuati@philotechnique.fr

ERRATA ANNUAIRE 2010

Pages blanches

- 1970 NIVLET Patrick** – PANAVI (69.202.00001) Produits crus-précuits surgelés ZA Montigné Est 35370 TORCE
Tél 02 99 75 72 00 Fax 02 99 75 72 10 Courriel *p.nivlet@panavi.fr* §§ 11 A r d'Échange 35000 Rennes
Tél 02 23 44 05 18 §
- 1983 DÉSABRES Jean-Marie** Ing.civ.GREF – ISAA – Gérant Associé Co-Fondateur Destrand (80.245.00060)
44 av de Balzac 92410 Ville d'Avray Tél 01 47 09 41 16 Mobile 06 32 42 65 92 Courriel *jm.desabres@destrand.fr* §§ 44 av de Balzac 92410 Ville d'Avray Tél 01 47 09 26 85 Fax 01 47 09 26 85 § Les Grèbes
La Hauteur r Lebreuil 50590 Regnéville sur Mer Tél 02 33 45 89 37 §
- 1983 LESAGE Véronique** (Mme DÉSABRES) Ing.civ.GREF – ISAA – Associé Co-Fondateur - Destrand
(80.245.00060)
44 av de Balzac 92410 Ville d'Avray Tél 01 47 09 41 16 Mobile 06 76 83 14 90 Courriel *v.desabres@destrand.fr* §§ 44 av de Balzac 92410 Ville d'Avray Tél 01 47 09 26 85 Fax 01 47 09 26 85 §
Les Grèbes La Hauteur r Lebreuil 50590 Regnéville sur Mer Tel 02 33 45 89 37 §
- 1990 CAVALIER Gérald** Ing.ch.GREF – Prés. De la Commission de Transports Institut Internat. du Froid
(00.006.02350) 177 bd Malesherbes 75017 Paris Tél 01 42 27 32 35 – Direct. Cemafroid GIE
(45.103.00100) – Parc de Tourvoie BP 134 92185 Antony Cedex Tél 01 40 96 61 21 Courriel
gerald.cavalier@wanadoo.fr § Sérignac 30260 Quissac Tél 04 66 77 67 25 Mobile 06 70 43 76 88 §

Pages jaunes

- 45.103.00100 Cemafroid GIE Parc de Tourvoie BP 134 92185 Antony Cedex
Tél 01 40 96 61 21
X 1990 Cavalier
- 69.202.00001 PANAVI Produits crus-précuits surgelés ZA Montigné Est 35370 TORCE
Tél 02 99 75 72 00 - Fax 02 99 75 72 10
X1970 Nivlet
- 80.245.00060 Destrand 44 av de Balzac 92410 Ville d'Avray
Tél 01 47 09 41 16
X1983 Désabres
X1983 Lesage

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2009

(EN €)

PRODUITS	31/12/09	31/12/08
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 204 961	1 251 836
Total I	1 204 961	1 251 836
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provisions amortissements et transferts de charges	186 568	157 811
Cotisations	703 924	774 488
Autres produits	112 629	120 594
Dons	92 773	97 696
Legs	2 900	36 449
Total II	1 098 794	1 187 038
Produits financiers		
Différences positives de changes		
Intérêts et produits assimilés	48 007	58 384
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	81 631	180 152
Reprise sur provisions pour dépréciation VMP	679 972	120 760
Total III	809 610	359 295
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 273	7 360
Sur opérations en capital	-	150 000
Reprise/provision dépréciation créance	131 494	-
Total IV	140 767	157 360
Total des produits I+II+III+IV	3 254 133	2 955 529
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Résultat - Perte		326 792
TOTAL GÉNÉRAL	3 254 133	3 282 321

CHARGES	31/12/09	31/12/08
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières		
Autres achats et charges externes	1 236 909	1 259 411
Impôts, taxes et versements assimilés	33 024	36 872
Salaires et traitements	500 459	523 825
Charges sociales	212 795	219 800
Dotations aux amortissements et aux provisions		
sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 353	6 433
sur immobilisations : dotations aux provisions	244 463	186 568
sur actif circulant : dotation aux provisions		
pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	253 468	218 297
Total I	2 486 471	2 451 207
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)		
Charges financières		
Différences négatives de changes		
Intérêts et charges assimilées	23 196	21 450
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	88 395	68 550
Dotation aux provisions pour dépréciation VM	267 708	679 972
Total III	379 298	769 972
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	138 480	1 651
Sur opérations en capital	-	54 882
Dotation aux amortissements et aux provisions	-	-
Total IV	138 480	56 533
Impôt sur les sociétés (V)	4 993	4 610
Total des charges (I II III IV V)	3 009 243	3 282 321
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Résultat - excédent	244 891	
TOTAL GÉNÉRAL	3 254 133	3 282 321

BILAN 2009

(EN €)

ACTIF	BRUT	31/12/09 AMORT. ET PROV.	NET	31/12/08 NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	172 864,10	136 353,79	36 510,31	35 363,51
Concessions brevets licences logiciels	111 884,49	75 374,18	36 510,31	35 363,51
Autres	60 979,61	60 979,61		
Immobilisations corporelles	247 965,02	134 356,61	113 608,41	113 831,01
Terrains	0,15		0,15	0,15
Constructions	-		-	-
Installations techniques matériels outillage	141 250,56	134 356,61	6 893,95	7 116,55
Autres	106 714,31		106 714,31	106 714,31
Immobilisations financières	7 765 383,76	517 171,15	7 248 212,61	6 883 540,94
Participations	136 634,08	5 000,00	131 634,08	131 634,08
Prêts	773 724,19	244 463,40	529 260,79	464 656,37
Titres	6 855 025,49	267 707,75	6 587 317,74	6 287 250,49
Total I	8 186 212,88	787 881,55	7 398 331,33	7 032 735,46
ACTIF CIRCULANT				
Stock et encours	-		-	-
Créances usagers et comptes rattachés	147 985,77		147 985,77	395 529,22
Valeurs mobilières de placement	2 073 030,12		2 073 030,12	1 957 447,23
Disponibilités	157 974,05		157 974,05	157 258,58
Charges constatées d'avance	27 084,97		27 084,97	23 198,45
Total II	2 406 074,91	0	2 406 074,91	2 533 433,48
TOTAL GÉNÉRAL	10 592 287,79	787 881,55	9 804 406,24	9 566 168,94

PASSIF AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	31/12/09	31/12/08
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs	3 970 966,46	4 015 646,59
Réserves	2 673 997,58	2 684 486,61
Report à nouveau	1 660 434,50	1 987 226,50
Résultat comptable de l'exercice	244 890,68	- 326 792,00
Total I	8 550 289,22	8 360 567,70
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total II	-	-
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 127,63	184 439,28
Dettes fiscales et sociales	131 705,84	157 864,78
Autres dettes	785 225,55	738 155,18
Produits constatés d'avance	88 058,00	125 142,00
Total III	1 254 117,02	1 205 601,24
TOTAL GÉNÉRAL	9 804 406,24	9 566 168,94

BUDGET 2010

(EN €)

CHARGES	RÉALISATION 2008	BUDGET 2009	RÉALISATION 2009 (prévision)	BUDGET 2010
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTE				
Fonctionnement	669 146	703 295	671 398	685 689
dont répartition sur sections	-413 638	-425 451	-383 312	-423 199
Délégation générale	255 508	277 845	288 086	262 490
Caisse de Secours	255 904	263 655	283 246	294 360
Bal	506 746	513 907	508 902	499 045
Bureau des Carrières et manageurs.com	148 533	194 135	190 364	205 476
<i>La Jaune et la Rouge</i>	590 227	606 283	521 786	515 545
Annuaire	345 198	347 707	392 869	325 917
Communication	46 320	50 000	55 000	56 000
Fondation X	10 400	0	0	0
Élèves (KÈS + SHX + bourses)	21 450	25 000	20 450	22 000
Autres subventions (XMP + SABIX + divers)	7 000	9 000	9 500	9 000
Divers (CNISF, gestion CNP...)	68 948	71 664	69 796	71 852
Provision sur prêts de la Caisse de Secours	186 568	223 000	243 000	243 000
Frais financiers	18 117	28 000	24 000	28 000
Total des charges d'exploitation courante	2 460 919	2 610 197	2 606 998	2 532 685
Résultat d'exploitation courante (Bénéfice)				
CHARGES OCCASIONNELLES				
Pertes s/val mobilières	68 550	pm	81 124	pm
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	679 972	pm	310 000	pm
Valeur actif cédé	54 883			
Charges sur exercice antérieur			5 911	
Total charges occasionnelles	803 405	0	397 035	0
TOTAL DES CHARGES	3 264 324	2 610 197	3 004 033	2 532 685

PRODUITS	RÉALISATION 2008	BUDGET 2009	RÉALISATION 2009 (prévision)	BUDGET 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTE				
Cotisations	774 488	788 000	711 500	800 000
Contributions bénévoles	97 658	100 000	92 000	91 000
Bal	473 112	492 725	447 442	508 280
<i>La Jaune et la Rouge</i>	447 633	473 000	533 300	515 000
Annuaire	338 160	340 000	230 000	220 000
Divers	95 527	100 000	92 097	94 000
Reprise provision prêts Caisse de Secours	157 811	182 000	182 000	243 000
Revenus mobiliers	58 384	60 000	52 000	60 000
Total des produits d'exploitation courante	2 442 773	2 535 725	2 340 339	2 531 280
Résultat d'exploitation courante (Perte)	-18 146	-74 472	-266 659	-1 405
PRODUITS OCCASIONNELS				
Profits s/val mobilières	180 152	pm	45 147	pm
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	120 760	pm	679 972	pm
Dons et legs	36 487	2 000	1 215	pm
Réalisation d'actif immobilier	150 000			
Produit exceptionnel	7 360		6 998	
Total produits occasionnels	494 759	2 000	733 332	0
TOTAL DES PRODUITS	2 937 532	2 537 725	3 073 671	2 531 280
Résultat de l'exercice	-326 792	-72 472	69 638	-1 405

(Perte) **(Bénéfice)**